



Rimouski, le 2 septembre 2020

Déconfiner la catéchèse en famille et en communauté chrétienne

(Pour une reprise de la formation à la vie chrétienne)

Chers responsables de la formation à la vie chrétienne et membres des équipes pastorales,

Plusieurs d'entre vous se demandent comment reprendre l'accompagnement des familles et des jeunes dans le processus de formation à la vie chrétienne. Comme moi, vous voyez la complexité de la rentrée scolaire afin de respecter les règles sanitaires nécessaires pour ralentir la pandémie. Les équipes pastorales ont reçu les protocoles préparés par l'Assemblée des évêques catholiques du Québec : ceux-ci répondent aux exigences de la santé publique pour favoriser des célébrations ou des catéchèses en personne plutôt que des rencontres virtuelles.

Avec M. Charles Lacroix et Mme Annie Leclerc du Service diocésain d'accompagnement des communautés chrétiennes en Formation à la vie chrétienne, soutenus par le coordonnateur de la pastorale, l'abbé Guy Lagacé, nous avons convenu ceci pour les célébrations des sacrements et pour la poursuite des catéchèses :

1. a) Les sacrements du pardon et de l'eucharistie

Comme d'habitude, la première des communions doit se vivre avec la messe du dimanche. Toutefois, depuis juillet, une équipe de bénévoles assume la mise en place des consignes d'hygiène en prévention de la Covid-19 dans les églises.

Normalement, les jeunes vivent leur premier sacrement du pardon avant l'Eucharistie. Comme ce sacrement se vit dans la rencontre personnelle du prêtre et que la communication avec un masque n'aide pas à vivre cette rencontre, **nous avons choisi de suspendre temporairement l'expérience de ce sacrement.** Toutefois, dans la préparation immédiate à l'Eucharistie, on peut faire vivre aux jeunes une célébration à l'intérieur d'une catéchèse qui invite à remettre au Seigneur nos fautes en demandant ensemble pardon pour avoir un

cœur ouvert au grand don de l'Eucharistie. Ceci correspond à vivre la Parole qui dit : « Si ton frère a quelque chose contre toi, avant d'aller à la table, va d'abord te réconcilier avec lui... ». Car comment recevoir l'amitié de Dieu sans désir de recréer l'amitié avec l'autre puisque l'amour de Dieu et l'amour des autres font un en Jésus? Ils pourront vivre le sacrement du pardon ultérieurement quand ce sera possible.

1- b) Les confirmations

Quant aux célébrations de confirmation des jeunes et des adultes, nous proposons qu'elles aient lieu **le samedi, soit à 10 h ou à 15 h, dans une église où il n'y aura pas de funérailles ou de messe dominicale**, ce qui va épargner le processus de nettoyage à la grandeur. Comme l'ensemble des lieux de culte peut recevoir 250 personnes, je propose des groupes entre 30 et 40 jeunes par célébration. Les jeunes avec 3 ou 4 membres de leurs familles dans un banc avec les parrains ou marraines, cela nous mène à 200 personnes dans l'assemblée.

Nous privilégions des liturgies de la Parole avec le sacrement de confirmation. Un protocole des mesures sanitaires est disponible sur le site du diocèse de Rimouski. Les dates concernant les confirmations iront d'octobre 2020 à février 2021 : vous pouvez déjà offrir vos suggestions par courriel à Mme Marie-Line Proulx qui vous offrira mes disponibilités marielineproulx@diocesesrimouski.com.

Si, dans un secteur, il y a plus de 40 confirmands, nous suggérons deux célébrations. Pour les milieux qui accompagnent seulement quelques jeunes ou adultes dans leur secteur, on verra à inclure leur confirmation dans la célébration du dimanche prévue pour ce secteur. Pour toute célébration, le chant sera animé par une seule personne accompagnée. Les catéchumènes seront confirmés ensemble, de préférence le dimanche à la messe paroissiale.

Merci de votre disponibilité pour continuer de propager l'Évangile de la Paix et de favoriser la rencontre du Dieu d'Amour. En vous référant à vos équipes pastorales et avec l'aide de Charles et Annie, nous goûterons de beaux rassemblements qui redisent la grâce de faire Église, source d'un déconfinement profond des cœurs.

2. Proposition de cheminement en famille par des célébrations de la Parole

Le deuxième point que je voudrais aborder concerne la poursuite des rencontres de catéchèse.

Depuis presque six mois, la pandémie a provoqué des deuils et des isolements douloureux et a demandé bien des ajustements qui vont probablement perdurer au-delà d'une année encore. **Nous ne voulons pas mettre sur pause notre vie de foi et notre vie communautaire**, persuadés que la présence du Seigneur aide à passer à travers tout ce qui nous fait souffrir et risque d'emporter notre espérance. Les prises de conscience de notre société et les appels à la solidarité n'ont pas manqué : plusieurs gestes de compassion et d'entraide, des initiatives diverses nous montrent l'Esprit Saint à l'œuvre. Dans ce sens, nous avons repris la convocation du dimanche, jour par excellence pour se recentrer sur notre vocation d'amour selon le Règne de Dieu et pour rendre grâce.

Après avoir lu toutes les consignes de prévention demandées pour vivre les rencontres de catéchèse, j'étais un peu découragé. Comme on ne veut pas surcharger les équipes de catéchèse avec toutes ces mesures, l'abbé Guy, Charles, Annie et moi-même, avons discerné l'opportunité de proposer des rencontres familiales qui responsabilisent la communauté dans la transmission de la foi. Nous profiterons alors du soutien des équipes qui voient déjà à l'accueil des gens et aux dispositions sanitaires le dimanche.

Nous sommes interpellés à faire un pas de plus dans le tournant missionnaire en catéchèse en vivant ***des dimanches de la Parole partagée en famille une fois par mois, et spécialement en Avent et en Carême. Donc, 5 ou 6 dimanches en famille.*** Ceci n'exclut pas le devoir des familles de partager à la maison (église domestique) des moments de foi. Ce suivi à la maison sera soutenu par les intervenantes en pastorale. Rappelons-nous que le dimanche demeure le jour privilégié pour que la communauté chrétienne se refasse autour du Christ ressuscité, goûte sa présence et saisisse la joie de collaborer à la Mission du Seigneur en témoignant de ses merveilles.

En lieu de catéchèse familiale, hormis les préparations immédiates aux sacrements, je propose donc que dans chaque secteur, ***on choisisse une église une fois par mois pour partager et célébrer la Parole de Dieu avec la communauté présente.*** Nous allons prier

ensemble et réaliser que toute la communauté s'engage dans son devoir de transmettre la foi et de vivre la rencontre de Dieu. Cette démarche demandera une collaboration entre responsables de la liturgie et responsables de la formation chrétienne.

Nous avons besoin de refaire le tissu entre générations et de recevoir les uns des autres l'ardeur missionnaire. Le Service diocésain de formation à la vie chrétienne vous proposera prochainement des approches pour animer et structurer ces célébrations. Cette expérience pourra nous orienter vers une offre renouvelée de catéchèse et de transmission de la foi.

Avec la confiance au Souffle de l'Esprit Saint, bon début d'année pastorale! Que ce temps de précarité nous aide à discerner ensemble la transformation de nos approches pour vivre une réelle expérience de Dieu et de la vie ecclésiale selon l'Esprit Saint.



+ Denis Grondin
Archevêque de Rimouski

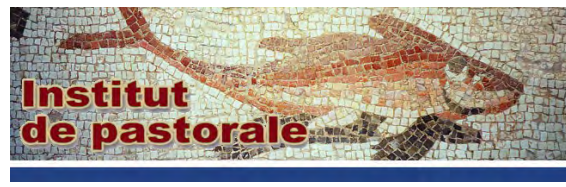


Vous trouverez **en annexe** à ce Relais trois pages d'informations relatives à la pandémie de la Covid-19. Les prêtres en paroisses ont déjà reçu personnellement, par courriel, certains des documents mentionnés. Ils peuvent tous être

consultés à partir du site Web du diocèse sur la page consacrée à la Covid-19 :

<http://www.diocaserimouski.com/covid-19/index.html>

Yves-Marie Mélançon, v.é.
Chancelier



INVITATION

L'AND (Association Notre-Dame) propose un cheminement pour grandir ensemble en « Contempl'Action » (Spirituel, actions). Cette spiritualité est inspirée des Béatitudes. Le groupe se rencontre une fois par mois pour des activités de ressourcement.

Si vous avez de l'intérêt à mieux connaître l'AND ou si vous envisagez de vivre et découvrir la spiritualité qui les anime, vous êtes invités à une rencontre :

Quand: Samedi, 12 septembre 2020 - 14h à 16h

Endroit: Grand séminaire – Salle C-113
(49 Rue Saint Jean Baptiste O, Rimouski, QC G5L 4J2)

Quoi:

Nous prendrons le temps de se connaître et de se présenter:

- 1- Des éléments de notre histoire.
- 2- Des aspects de notre spiritualité.
- 3- La vie et les rencontres d'équipe.

Merci de nous aviser de votre présence... il reste seulement quelques places.

Pour toute information :

Marie Denise Sabourin

Courriel: mariedenise222@hotmail.com

Tél: 418 721-2824

Pierre Lalonde

Courriel: plalonde88@gmail.com

Tél: 450 436-7046

Ginette Larocque, 418 723-3320 poste 110

ginette.larocque@dioceserimouski.com

***** PREMIER COURS REPORTÉ *****

Eucharistie, Pâque de l'Église

Avec Marie-Josée Poiré

Veillez prendre note que **le cours sur l'Eucharistie qui devait avoir lieu ce samedi 12 septembre a été reporté à une date ultérieure.**

La nouvelle formule retenue pour présenter les cours à l'Institut (étudiants en classe et en ligne) pose des défis importants au niveau pédagogique et implique de repenser la manière dont M^{me} Poiré organisera le temps en classe.

La session d'automne n'est pas annulée. **Les dates prévues en octobre, novembre et décembre demeurent les mêmes.** La date de reprise du cours de samedi vous sera communiquée bientôt.

Nous sommes désolés des inconvénients que cette situation pourrait engendrer. Ce report permettra, j'en suis sûr, d'offrir une formation de qualité, à la hauteur de vos attentes.

Pierre Cardinal

Information : 418-721-0167

ipastorale@dioceserimouski.com

www.facebook.com/institut.de.pastorale



150 ANS DE VIE Paroisse Saint-Alexis-de-Matapédia

Le 12 septembre prochain il y aura exactement 150 ans, jour pour jour, que M^{gr} Jean Langevin, premier évêque de Rimouski, émettait un décret d'érection canonique, lequel donnait officiellement naissance à la paroisse St-Alexis-de-Matapédia. Cette paroisse est donc la plus âgée de la Vallée de Matapédia.



En ce temps de pandémie, la célébration d'Action de grâce, qui devait avoir lieu le 13 septembre 2020, sous la présidence de M^{gr} Grondin et des prêtres ayant œuvré dans la paroisse ces trente dernières années, ainsi que des prêtres originaires de la paroisse, a dû être annulée. La célébration sera reprise plus tard.

La communauté chrétienne de St-Alexis tient à rendre hommage à ceux et à celles qui ont contribué aux 150 ans de vie de la paroisse, **notamment à tous les prêtres** qui ont desservi la paroisse de St-Alexis. C'est grâce au **courage, à la foi et la persévérance** (devise de la paroisse) d'une foule de gens que la communauté a été bâtie et a grandi au cours de toutes ces années. Que l'aventure se poursuive!

Source :

**Michel Martin, prés. Assemblée de fabrique
Paroisse St-Alexis-de-Matapédia**



AUX PRIÈRES

À l'Hôpital régional de Rimouski, le jeudi 27 août 2020, est décédé à l'âge de 82 ans, M. Dominique PLANTE, époux de M^{me} Andrée Neault, fils de feu Louis-Joseph Plante et de feu Berthe Bernier. Originaire du Bic, il a été en service pastoral dans le diocèse de Rimouski de 1963 à 1979. Ses funérailles seront célébrées le samedi le 19 septembre à 15h en l'église Saint-Robert-Bellarmin de Rimouski. La famille recevra les condoléances le même jour à compter de 13h30 à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent (286, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest à Rimouski).

À l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, le 1^{er} septembre 2020, est décédée madame Mireille Leclerc (1939-2020), épouse de feu monsieur Jean-Marc Lagacé. La famille accueillera parents et amis en la chapelle du complexe situé au 3955, Chemin de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, Qué. H4N 2N6, le vendredi 18 septembre 2020, de 9 h à 14 h. Les funérailles suivront à 14 h.

Madame Mireille Leclerc était la sœur de monsieur Guy Leclerc, diacre permanent



Bulletin électronique d'information hebdomadaire publié par l'Archidiocèse de Rimouski

Tombée du matériel : le mercredi 16 h pour publication le jeudi.

Abonnement gratuit !
Invitez les gens de votre entourage, intéressés par les activités pastorales dans le diocèse, à s'abonner au bulletin hebdomadaire **Le Relais**. Pour être inscrit sur la liste d'envoi, il suffit de vous rendre sur notre page d'abonnement à l'adresse : <http://www.diocesisrimouski.com/sd/relais/abonnement.html> ou de contacter par courriel madame Francine Larrivée, des Services diocésains à : servdiocriki@globetrotter.net

Publication d'un communiqué dans Le Relais
Vous pouvez faire parvenir vos communiqués d'intérêt général pour Le Relais à Ginette Larocque, agente de communications : ginette.larocque@diocesisrimouski.com

 549, Saint-Germain Est Rimouski (Québec) G5L 1G2 Tél. : 418-723-4765 Télé. : 418-725-4760	<p align="center">Les Services diocésains</p> <p align="center">549, Saint-Germain Est Rimouski (Québec) G5L 1G2 - Tél. : 418-723-4765</p> <p>CÔTÉ, Claudine - Préparation au Mariage - projetmariage@hotmail.com poste 108 POSTE VACANT - Pastorale familiale poste 107 LACROIX, Charles - Formation à la vie chrétienne - fvcriki@hotmail.com poste 103 LARRIVÉE, Francine - Secrétariat - servdiocriki@globetrotter.net poste 101 LECLERC, Annie - Catéchuménat - catechufvc@gmail.com poste 105 LEVESQUE, Réjean - Pastorale sociale - reglevesque@hotmail.com poste 102 LAGACÉ, Guy, v.g. - Coordonnateur de la pastorale d'ensemble : vicaire.general@diocesisrimouski.com 418-723-3320, poste 180 INSTITUT DE PASTORALE : CARDINAL, Pierre - ipastorale@diocesisrimouski.com 418-721-0167</p>
	<p align="center">Archevêché de Rimouski</p> <p align="center">34, rue de l'Évêché Ouest Rimouski (Québec) G5L 4H5 - Tél. : 418 723-3320</p> <p>CRÉPAULT, Jean - Délégué épiscopal à l'administration et Directeur du projet Cathédrale : jean.crepault@diocesisrimouski.com poste 181 GOSSELIN, Sylvain - Archiviste - diocriki@globetrotter.net poste 128 GRONDIN, Denis - Archevêque - denis.grondin@diocesisrimouski.com poste 102 LAGACÉ, Guy - Vicaire général - vicaire.general@diocesisrimouski.com poste 180 LAROCQUE, Ginette - Agente de communications - ginette.larocque@diocesisrimouski.com poste 110 MÉLANÇON, Yves-Marie - Chancelier - chancellerie@diocesisrimouski.com poste 111 PROULX, Marie-Line - Secrétaire de l'Archevêque - marielineproulx@diocesisrimouski.com poste 106 DUMAS, Lise - Adjointe administrative - liseddiocriki@hotmail.com poste 104 DUBÉ, Gisèle, o.s.u. - Tribunal ecclésiastique - gisdub8@hotmail.com poste 129</p>

Rédaction et mise en page :
Francine Larrivée
418-723-4765, poste 101
servdiocriki@globetrotter.net

Communiqués :
Ginette Larocque
418-723-3320, poste 110
ginette.larocque@diocesisrimouski.com

Webmestre :
Yves-Marie Mélançon
418-723-3320, poste 111
ymelan@diocesisrimouski.com

Vous pouvez consulter les différents bulletins électroniques des Services diocésains sur le site internet du diocèse : <http://www.diocesisrimouski.com/sd/ocs.html>





DÉCONFINER LA CATÉCHÈSE

Mgr Denis Grondin a publié des propositions sur le déconfinement de la catéchèse en paroisse pour une reprise de la formation à la vie chrétienne. Paru dans *Le Relais* N° 797 du 10 septembre 2020, ce document est aussi disponible sur le site du diocèse de Rimouski :

http://www.diocesarimouski.com/covid-19/riki_2020-09-02_catechese.pdf

Vous trouverez aussi sur le site du diocèse de Rimouski des « *Consignes sanitaires pour organiser des activités catéchétiques* » préparées par l'Office de catéchèse du Québec :

<http://www.diocesarimouski.com/covid-19/consignes-catechese.pdf>

DÉCRET MINISTÉRIEL MODIFIÉ

Le secrétariat de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ) a reçu, le 27 août, un arrêté ministériel signé par le ministre de la santé modifiant les décrets gouvernementaux pour la pandémie en fonction de nos exigences. Vous en trouverez une copie sur le site du diocèse de Rimouski :

http://www.diocesarimouski.com/covid-19/2020-08-26_arrete_ministeriel.pdf

PROTOCOLE INTERRELIGIEUX

L'AECQ a aussi reçu copie de notre protocole interreligieux : deux modifications y ont été apportées. L'une, à l'effet que les paroles prévues dans les rituels pour les participants devront être « murmurées », une mesure pour le moins subjective. L'autre modification touche les lieux de culte disposant de plusieurs salles : le protocole indique que le nombre maximal de 250 personnes vaut pour l'ensemble de l'édifice, peu importe le nombre de salles qu'il contient. Questionné sur cette disposition, le gouvernement accepte plutôt que **la limite de 250 personnes s'applique pour chacune des salles d'un lieu de culte ayant un accès indépendant.**

Par ailleurs, il est officiellement permis de retirer le masque une fois à sa place. Et lorsque les personnes sont à leur place, la distance entre elles peut être de 1.5 m, mais si elles se déplacent, cette distance doit être de 2 m. Ceci ne s'applique évidemment pas aux membres d'une même maisonnée. Vous trouverez une copie de ce protocole interreligieux sur le site du diocèse :

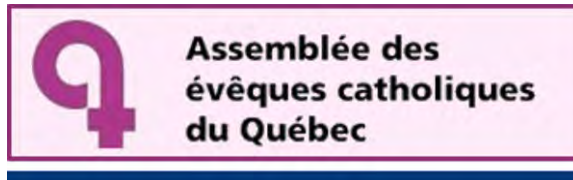
http://www.diocesarimouski.com/covid-19/protocole_interreligieux.pdf

Vous trouverez aussi sur le site du diocèse l'affiche en français de la CNESST modifiée le 28 août 2020. Elle doit être obligatoirement affichée dans tous les lieux de culte :

<http://www.diocesarimouski.com/covid-19/affiche.pdf>

Il faut noter que ces informations, effectives présentement, sont sujettes à modifications considérant qu'une seconde vague de la pandémie est imminente... À nous maintenant de nous assurer que toutes les mesures de prévention soient mises en place pour éviter la contagion.

Yves-Marie Mélançon, v.é.
Chancelier
10 septembre 2020



SACREMENT DE LA CONFIRMATION

D'une manière générale, on se réfèrera au protocole pour les messes pour tous les aspects de la célébration. Quant aux particularités spécifiques au sacrement de la Confirmation, il importe d'appliquer les règles de base : éviter tout contact physique, les parrains/marraines, le/la confirmant et le ministre portent le masque au moment de l'Onction, etc.

À titre d'exemple, on pourra s'inspirer du document du diocèse de Montréal :

https://diocesemontreal.org/sites/default/files/ressources/ressources_paroisses/personnel_patoral/deconfinement-COVID-19/Protocole%20confirmation_version%20du%2020%20ao%C3%BBt.pdf

COMMUNION AUX MALADES

La distribution de la communion aux malades à domicile représente un risque de propagation plutôt élevé, puisque le ministre entre dans la maison de la personne malade, touche à des objets, etc. Il faut aussi être conscient de la fragilité de la personne que l'on rencontre. Il est important de bien encadrer les ministres de la communion à domicile et de bien les former aux mesures sanitaires à respecter dans leur ministère. Ce n'est pas que le nettoyage de la custode qui est en jeu, mais aussi sa manipulation. Si une personne qui donne la communion touche à un objet infecté ou est elle-même infectée, et qu'ensuite elle touche à l'hostie pour la donner au communiant, le risque de transmission est très important.

Cela dit, rien n'empêche une paroisse de mettre sur pied une équipe de bénévoles, de les former et de les encadrer, pour que la communion soit portée à domicile. Voici quelques règles qui devraient être mises en place :

- la custode pourra avoir été nettoyée à fond à l'eau et au savon après chaque usage;
- on ne déposera qu'une seule hostie dans la custode;
- chaque ministre ne peut visiter qu'une personne par jour;
- le ministre doit porter le masque en entrant dans la maison, se laver les mains dès y être entré;
- le ministre évitera de donner la communion sur la langue;
- le ministre restera le moins longtemps possible dans la maison, évitera tout contact physique avec la personne malade et avec les objets dans la maison et se laver les mains avant de sortir de la maison;
- pour favoriser le dialogue pastoral qui a souvent lieu au moment de la distribution de la communion à domicile, celui-ci pourrait faire l'objet d'un appel téléphonique avant ou après la visite.

Il n'est pas rare que ce soit une personne qui habite avec une personne malade qui lui apporte la communion. Il est préférable dans ces cas de demander aux gens qui apporteraient la communion à un membre de la famille avec qui ils vivent de venir suivre une courte formation au presbytère, de leur donner un signe distinctif à porter/montrer au moment de recevoir la communion avec leur custode (ainsi on saura que cette personne est bien informée des mesures à appliquer).

Mgr Pierre Murray, C.S.S.,
Secrétaire général
AECQ

MESURES COVID-19 POUR RÉUNION EN ÉGLISE

Vous trouverez ci-dessous un court texte de Germain Tremblay, adjoint au secrétaire général de l'AECQ, précisant les mesures sanitaires à prendre pour tenir une réunion ou des activités pastorales en Église. Elles prennent en compte les directives de la CNESST. Sont réunies en quelques lignes les principales consignes à respecter lorsqu'un milieu pastoral décide de tenir un événement en mode présentiel. Évidemment, certaines adaptations peuvent être apportées selon les activités et les milieux, mais toujours en respectant les règles sanitaires décrétées par le gouvernement et précisées sur le site de la CNESST : Trousse COVID-19

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/trousse.aspx>

Mesures sanitaires pour la tenue de réunions et d'activités pastorales dans les services diocésains et en paroisse

Depuis le 3 août 2020, le nombre maximal de personnes permis dans certains lieux publics intérieurs est de 250. Cette mesure s'applique aux salles de spectacles, de théâtre et de cinéma, au public qui assiste à une production, aux entraînements et événements sportifs amateurs, aux lieux de culte, aux salles d'audience et aux salles louées, y compris les salles communautaires. Pour ce qui est des bureaux d'entreprises, la consigne gouvernementale est de limiter leur accès à 25% des travailleuses et des travailleurs.

Dans presque tous les protocoles publiés par la CNESST, on suggère d'éviter autant que possible les réunions en mode présentiel et d'encourager les visioconférences. Si une rencontre a quand même lieu, elle doit se réaliser avec le nombre maximum de personnes prescrit, dans la plus grande salle possible permettant la distanciation physique de deux mètres.

Les contact directs (se serrer la main, les accolades) doivent être évités. Les personnes seront invitées à entrer dans la salle quelques minutes seulement avant le début de la rencontre. Le port du couvre-visage est obligatoire pour tous et toutes lors des déplacements et peut être enlevé lorsque les personnes sont à leur place et que la distanciation de deux mètres est maintenue. Les gels antiseptiques sont obligatoires à l'entrée de la salle et on demandera aux participants de se laver les mains à l'entrée et à la sortie. De plus, des affiches seront installées aux endroits névralgiques (ex. : entrée, locaux, toilettes, vestiaires, portes extérieures), rappelant l'importance de l'hygiène des mains, de l'étiquette respiratoire et de la distanciation physique.

Toute personne présentant des symptômes de la COVID-19 ou qui a fréquenté une autre personne atteinte de la COVID-19 ou présentant des symptômes sera invitée à demeurer chez elle ou à y retourner si elle s'est déplacée. Une signalisation adéquate devra être mise en place (marquage au sol ou autre) afin de faciliter les déplacements et les rendre sécuritaires. On ne distribuera aucun breuvage, ni nourriture. Les déplacements devront être limités à ceux qui sont essentiels. Pour cette raison, il est déconseillé de demander aux personnes qui veulent intervenir de se déplacer au micro. Celles-ci devront plutôt parler assez fort pour être entendues de tous et toutes.

Les surfaces qui ont pu être touchées par les personnes présentes seront lavées et désinfectées après le départ des participantes et des participants, sauf s'il y a un délai de plus de 24 heures entre les événements. Il en est de même pour l'équipement utilisé par les animateurs et animatrices de la rencontre. Il est également recommandé de retirer les objets non essentiels (revues, journaux, dépliants, bibelots, etc.) des aires communes.

Germain Tremblay
Adjoint au secrétaire général,
AECQ

Source : <http://www.diocesisrimouski.com/covid-19/mesures-sanitaires-pastorales.pdf>